

MÉLANGE MARÉVERT AMÉLIORANT

UGS : N / A



Compositions

- ✓ 25 Pois fourrager bio
- ✓ 25 Sarrasin bio
- ✓ 15 Trèfle squarrosus bio
- ✓ 15 Vesce de printemps bio
- ✓ 10 Lupin bio
- ✓ 5 Trèfle d'Alexandrie bio
- ✓ 1 Tournesol bio
- ✓ 2 Phacélie bio
- ✓ 2 Trèfle incarnat bio

Autres conseils

CHOIX DE LA PARCELLE

Le mélange maraichage améliorant annuel biologique s'adapte à tous types de sols et particulièrement les sols :

- Sains
- Profonds
- Séchants
- Acides
- Calcaires
- Hydromorphes

CONSEILS D'IRRIGATION

Pour atteindre un rendement optimal, le mélange maraichage améliorant annuel bio nécessite un apport régulier en eau.

CONSEILS

- Détruire le mélange maraichage améliorant annuel bio par labour ou broyage dès l'apparition des premières fleurs
- La destruction est facilitée par le gel en hiver.
- Il est conseillé d'enfouir le mélange maraichage améliorant annuel bio entre 30 à 50 jours avant la culture suivante.

Certifié par Bureau Veritas FR-BIO 10

Partner & Co SAS, 49 avenue du Général de Gaulle, 44500 La Baule Escoublac - France - +33(0)2 40 23 63 24

Conseil de semis

CONSEILS DE SEMIS

- Profondeur de semis : **2 à 3cm**
- Dose de semis : **75 kg/ha**
- Période de semis : **mi-avril à mi-septembre**
- Conseils :
 - Pour un semis homogène, mélanger régulièrement les semences en cours de semis
 - Semer sur un lit de terre bien tassé et travaillé en surface
 - Semer sur un sol nivelé
 - Semer tôt afin d'avoir une production de biomasse élevée
 - Par le passage d'un rouleau, bien enfouir les semences pour qu'elles germent et ne risquent pas de se dessécher
 - Rappuyer le sol après le semis

Avantages du mélange améliorant annuel biologique :

- Fixation de l'azote dans le sol
- Piège le nitrate de la culture précédente
- Améliore la structure et accroît la fertilité du sol
- Très bonne qualité nutritionnelle en alimentation animale, riche en protéines
- Efficace contre l'érosion des sols et les adventices Implantation et croissance rapide des espèces
- Bonne résistance à l'excès d'eau et à la sécheresse
- Rendement élevé en masse organique
- S'adapte aux zones difficiles et à l'hétérogénéité des parcelles
- S'adapte facilement aux conditions pédoclimatiques des différentes régions
- Fauche et broyage facile
- Pousse régulière Pérenne et très robuste
- S'adapte à tous types de sols

Inconvénients mélange améliorant annuel biologique :

- Non-hivernant
- Sensible au gel



DESCRIPTION DU PRODUIT

Le mélange MARÉVERT® Améliorant spécial maraichage annuel biologique de type « engrais vert » trouve sa principale **utilisation dans l'amélioration des sols** ainsi que pour la **préparation des sols** pour les **cultures potagères permanentes**.

Certifié par Bureau Veritas FR-BIO 10

Partner & Co SAS, 49 avenue du Général de Gaulle, 44500 La Baule Escoublac - France - +33(0)2 40 23 63 24

Il combine un **excellent enracinement** des différentes strates du sol et **restitue l'azote de l'air par les légumineuses**.

La présence du sarrasin permet une couverture rapide du sol et une maîtrise des adventices.

Diversifié et mellifère, il est intéressant pour préserver la biodiversité et stimuler l'activité biologique.

Sa bonne performance d'enracinement restructure et favorise la vie du sol.

Les semis sont réalisés au printemps lorsqu'il n'y a plus de risque de gel.

La gamme MARÉVERT® a été conçue pour répondre aux besoins de la production de légumes biologiques, en plein champ comme sous abris. Que ce soit pour des raisons réglementaires (piège à nitrates), sanitaires (rupture des cycles, biofumigation), de maîtrise d'adventices ou encore d'entretien de la fertilité des sols, vous trouverez le couvert adapté à vos contraintes et objectifs. Les mélanges MARÉVERT® s'implantent aussi bien sur une courte période (4 à 6 semaines) que sur un laps de temps plus long. Selon l'objectif, ils peuvent se comporter comme un engrais vert ou un paillage.

VARIANTES

La description

sac de 10kg

Choisissez votre conditionnement

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Poids	ND
Densité	75 kg/ha
N° Partner&Co	170000003
Périodicité	Annuelle
Semis Zone Flamande	D'avril jusqu'à Fin Octobre
Semis Zone Méditerranéenne	D'Avril jusqu'à Fin Novembre

Certifié par Bureau Veritas FR-BIO 10

Partner & Co SAS, 49 avenue du Général de Gaulle, 44500 La Baule Escoublac - France - +33(0)2 40 23 63 24